



ONC et pension alimentaire.

Par **VALLY92**, le **21/02/2013** à **09:13**

Bonjour.

Je viens de recevoir l'onc par le biais de mon avocat (pas encore par huissier).
J'aimerais juste savoir comment se passe le versement de la pension : ONC reçue en date du 19/02, mr doit-il verser une pension pour le mois de février puisqu'il n'est pas fini ou commencera-t-il à payer en mars?
Merci.

Par **cocotte1003**, le **21/02/2013** à **12:23**

bonjour, normalement à la date d'effet de l'ONC donc février, cordialement